



La vallée de l'Oise dans les années 80
par Jean Rossignol, urbaniste, Président du comité de liaison des handicapés

Prise de conscience d'une situation difficile

1986. La France n'en finit pas de plonger dans la crise, même si parfois une éclaircie apporte quelque espoir. Fin 1985 j'arrive à Creil, dans l'Oise, pour animer un comité de Bassin d'emploi (CBE), association paritaire tripartite (syndicats, patronat, élus) que le gouvernement de l'époque suscite un peu partout pour pallier l'effondrement de l'emploi du fait des restructurations industrielles. J'ignore alors, que les six années à venir vont me permettre d'accompagner une expérience de développement local originale et exemplaire par certains côtés. [...]

Dès 1985-1986, j'avais dans l'idée que le problème n'était pas simplement le redressement économique d'un territoire, pas uniquement la question de l'entreprise et de l'emploi, qu'enfin le développement n'était pas réductible à l'économie. J'imaginai qu'il était incontournable de concevoir un projet et une stratégie pour le long terme. Une vision globale d'un territoire et de son devenir. [...]

Creil et sa région sortent à l'époque de terribles chocs : Péchiney, Saint Gobain, Chausson, Usinor, autant de grands noms de l'industrie traditionnelle, autant de vagues de licenciements désastreuses pour un bassin économique à mono-industrie – la métallurgie – et très dépendantes des centres décisionnels parisiens. [...]

Prémices d'une méthodologie

Déceler chez les acteurs leur capacité, leur potentialité à rebondir, à reprendre leur avenir en main. Amener les personnes concernées à être les animateurs de leur propre développement, dans un territoire qu'ils devront peu à peu reconnaître, s'approprier ou plutôt se réapproprier. Je ne disposais d'aucune structure, je devais agir avec ce qui devait se révéler être un atout : ma capacité à faire partager ma conviction, à redonner quelque espoir à des acteurs pour le moins désabusés. Je ne pouvais en fait compter que... sur les autres. [...]

J'ai vraiment commencé à appliquer la méthode en 1988-1989, avec le projet de technopole que nous avons initié à quelques-uns pour le réseau des villes Compiègne – Senlis – Creil. Je préférais rencontrer chacun tout à tour, négocier leur adhésion à tout ou partie d'un projet, puis les inciter à se retrouver pour constater leur accord partiel (ou leur désaccord). Une façon sans doute de négocier, de surmonter les conflits, mais à coup sûr le seul moyen pour que chaque partie ait une chance d'adhérer au processus et en fin de compte à ce qui rassemble. [...]

Des opportunités à saisir

Fin 1987- début 1988, une équipe se constitue avec la Direction régionale de l'industrie, le Conseil régional de Picardie, l'université de Technologie de Compiègne, la ville de Compiègne et moi représentant la nébuleuse creilloise. L'objet, une étude de faisabilité pour l'émergence d'une « technopole » confiée à un professeur américain spécialisé en développement et de surcroît d'origine italienne imprégné de culture française, El Professor Abetti. [...]

Deux opportunités, l'émergence d'une Technopole et la révision du SDAURIF¹ vont nous inciter à travailler sur un « projet de territoire » qui ne sera ni une simple grappe de zones d'activités de qualité, ni un éième schéma d'aménagement pour Creil, Compiègne et Senlis. L'enjeu je crois apparaît déjà dans ces années 1988-1989 celui de l'existence, de la reconnaissance d'un territoire organisé d'un lieu de vie au nord de l'Île de France, assez cohérent pour résister à l'expansion inéluctable – du moins le redoute-t-on à l'époque – du rouleau compresseur de l'aéroport de Roissy. L'occasion enfin pour rassembler des acteurs dans un processus original croisant une multiplicité de préoccupations, de l'emploi aux transports, du logement à la culture.

Une association est née

Au milieu de l'année 1989 nous est apparu vite qu'il fallait réfléchir à l'organisation de notre démarche [...]. D'où la mise sur pied d'une nouvelle association rassemblant les personnes et institutions engagées dans le processus. Il a fallu du temps et de l'imagination. Concilier différences politiques, éventail socioprofessionnel, représentativité territoriale n'était pas simple. D'autant que la notion d'intercommunalité n'était à l'époque que technique et n'intégrait en aucun cas la nécessité du « projet de territoire ». Par ailleurs j'avais un impératif : équilibrer le « pouvoir » entre Compiègne et Creil d'une part, entre les politiques et les autres d'autre part. J'ai donc proposé des statuts associatifs collant au plus près des réalités : co-présidence alternante des maires des deux villes importantes [...].

Cette association, bien représentative des forces économiques du territoire, répondait aux nécessités de la période. Aujourd'hui la visée serait sans doute plus large et d'autres forces socioculturelles devraient être associées. Mais en 1989, nous avons une urgence : obtenir une reconnaissance de l'Etat pour ce pôle alternatif de développement du sud et de la vallée de l'Oise, et ce en dépit des oppositions du conseil général et du conseil régional. [...]

Trouver un nom pour l'association. En effet un « nom » c'est aussi l'affirmation d'une volonté, la reconnaissance d'un projet, la localisation d'un espace-territoire. [...]

C'est en fait l'équipe que j'anime qui va arrêter son choix sur une trouvaille assez spontanée, « Oise-la-vallée ». Pourquoi ce vocable ? « Lorsqu'un investisseur débarque à Roissy, il file à Marne-la-Vallée. Demain on lui indiquera la route de Oise-la-vallée avec tout ce que cela représentera en terme de dynamique et d'équipement. [...]

Résumé du projet toujours d'actualité ?

Jamais je n'aurais obtenu ce résultat sans la confiance des élus, sans un souci permanent d'appropriation du projet par ceux qui, in fine ont la charge, le devoir de le porter.

Si je devais, à ce stade, résumer le projet, j'en tracerais quatre grands axes : une perspective, tout d'abord, c'est l'affirmation qu'au nord de l'Île-de-France il y a une place pour un pôle de développement social, économique, urbain, culturel propre à maîtriser l'explosion francilienne. Une certitude ensuite, celle que seul un aménagement respectant l'histoire, la géographie, l'environnement spécifique du territoire peut être accepté. Une conviction, celle que rien ne peut être fait sans un accord véritable entre partenaires, dans une inter-territorialité à inventer, à partager. Un constat enfin mais qui ne m'apparaît qu'aujourd'hui, c'est qu'avec un peu d'imagination, de bon sens et d'audace, on peut mobiliser des acteurs sur un projet assez fort pour emporter leur adhésion, pour surmonter leurs divergences et dépasser leurs intérêts politiques. [...]

**Jean Rossignol, La passion de vivre ensemble, L'Harmattan, Paris, 2009, 145 pages
(extraits de la partie 1 : Oise-la-vallée : l'émergence d'une méthodologie)**

¹ Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région Île-de-France